

Activiste ou militant ?

Par Anne-Martine Henkens¹

JE ME DEMANDAIS RÉCEMMENT COMMENT DISTINGUER *MILITANCE* DE *MILITANTISME*, AFIN D'EMPLOYER CHACUN DE CES TERMES AU mieux de ses capacités sémantiques². Et je me retrouve aujourd'hui face à un titre de Jean-Luc Manise, directeur du secteur Éducation permanente au CESEP³, qui me repose la question : *De l'activisme numérique au militantisme de terrain : les nouvelles formes d'engagement*⁴. Est-ce à dire qu'*activisme* et *militantisme* forment eux aussi un binôme perturbant que viendrait rejoindre un troisième apôtre, l'*engagement* ? Bref, mes soucis lexicologiques sont de retour, et il me faut les affronter : la langue est riche, mais ce n'est pas là une raison pour succomber sans réflexion aucune à ses charmes ! Ni accepter les yeux fermés qu'un *militant* mute soudainement en *activiste*.

À moins bien sûr qu'un militant soit un activiste, et inversement ? Que l'on puisse employer indifféremment l'un ou l'autre ? Il faut bien dire qu'ici encore le synonymisme⁵ sévit, et si je le dénonce volontiers, il m'arrive pourtant d'y sacrifier : ainsi notais-je il y a quelques mois que « les auteurs s'accordent à reconnaître le recul du "militant à l'ancienne", au profit d'un nouvel activiste à la démarche assez différente, qualifiée de libérale "en référence à la place qu'elle donne à l'individu", et qui se développe dans la vie associative. »⁶

On pourrait voir là une forme d'évolution chronologique : le *militant* est d'hier, l'*activiste* est d'aujourd'hui et de demain. Distinction insuffisante et insatisfaisante !

Retournons aux dictionnaires

Nous savons déjà que, depuis le milieu du XVIII^e siècle, un militant « agit pour faire reconnaître ses idées, pour les faire triompher »⁷. À en croire le dictionnaire du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), l'*activiste*, lui, ne se fait connaître qu'aux environs de 1916, lorsqu'il se manifeste comme « partisan de l'action en faveur de la langue flamande »⁸. Il pratique l'action directe et se caractérise par son adhésion aux mouvements extrémistes. D'autres nuances viennent colorer ce premier aperçu : selon le *Toupictionnaire*, l'activiste politique privilégie « l'action directe à court terme par rapport aux principes théoriques et aux actions à long terme ». La 9^e édition du Dictionnaire de l'Académie va jusqu'à souligner que l'activiste politique préconiserait non seulement l'action directe, mais aussi « la violence pour faire aboutir [ses] revendications et imposer [ses] idées ». Le site « Désobéir.net » n'hésite d'ailleurs pas à relier l'activisme à la désobéissance civile.

Les dictionnaires nous montrent clairement que *militant* et *activiste* ne recouvrent pas exactement la même réalité : celui-ci semble d'ailleurs bien plus redoutable que celui-là. Nous allons donc nous occuper à les différencier mieux encore.

Ainsi, le professeur et chercheur Alain Dubois souligne la jeunesse de l'*activiste*, assez rarement employé, prétend-il, avant les trente dernières années : « Le terme qui désignait alors les citoyens qui se mobilisaient “dans la rue” pour défendre une cause ou combattre des projets était celui de “militants”. »⁹ Pourquoi dès lors employer le terme « activiste » dans le sens de « militant » ?

En fait, nous disent Alain Dubois et le *Toupictionnaire*, « dans son emploi médiatique actuel, il signifie tout simplement “militant” et correspond en réalité à une francisation récente du terme anglais “activist” ». Et l'on sait si notre temps tient à ses anglicismes !

Mais rien n'est simple dans le monde de la lexicologie. Car, si en anglais « activist » est un terme peu connoté qui s'emploie en lieu et place de « militant », il n'en va pas de même en français. Notre bon vieux *militant* « rappelle plutôt par sa forme celui de “résistant”, qui a une connotation nettement positive en français, notamment depuis la deuxième guerre mondiale, les FFI [Forces françaises de l'intérieur]¹⁰ et le Conseil National de la Résistance ». Alain Dubois insiste : « le terme de “militant” s'inscrit dans une longue tradition de résistance à l'oppression et de combat pour la liberté et la justice, qui fait partie des fondamentaux idéologiques du pays de la Révolution Française. »¹¹ Une appellation somme toute positive et rassurante.

« Activiste » par contre n'est pas un terme neutre en français : il est connoté très négativement, peut-être à cause de son suffixe -iste qui le rapproche « d'autres termes comme “terroriste”, “intégriste” ou “extrémiste”, tous employés afin de stigmatiser des groupes de personnes ou des communautés jugés dangereux pour notre société. »¹² De plus, l'*activiste* traîne derrière lui « [l'image subliminale] d'un personnage louche, souvent inadapté socialement, et prêt à toutes les actions illégales et violentes pour promouvoir des idées “extrémistes”, au service d'une communauté restreinte et fanatique et non pas de l'intérêt collectif. »¹³

Pourquoi dès lors substituer un terme à l'autre, puisqu'ils ne sont absolument pas équivalents ? Pour le simple plaisir ou la simple nécessité sociétale d'angliciser son vocabulaire ? Que nenni ! L'emploi d'un terme n'est jamais innocent, et tous ceux qui suivent la voie tracée par d'autres sans avoir réfléchi à l'impact réel de leurs propos oublient tout sens critique et se prêtent à toutes les manipulations. Car se nommer soi-même, ou nommer ses compagnons, d'un terme à connotation négative revient à abîmer sa propre image... ou celle des autres. Selon Alain Dubois, toujours, « cette dérive linguistique récente est indéniablement préjudiciable à l'image des mouvements citoyens de résistance à la mondialisation ultra-libérale, à ses conséquences sociales et environnementales destructives, et à la dégradation des conditions de vie de la majorité de la population au profit d'une petite minorité de “privilegiés”. Une fois de plus, nous assistons à une anglicisation de la langue poqueline¹⁴, et nous avons la confirmation du fait que ceux qui contrôlent la langue internationale imposent leur idéologie et leur culture au monde entier. »¹⁵

Faudra-t-il donc, au nom de la langue française menacée par l'hégémonie de l'oncle Sam, abattre le dangereux activiste afin de préserver l'honnête militant ? Ce serait sans compter sur le pouvoir linguistique des usagers et des médias ! Ces derniers se sont emparés de la chose depuis belle lurette, et n'hésitent pas à nous la servir à toutes les sauces : nouvel arlequin, l'activisme se pare des plumes de la modernité et apparaît ci et là sous les habits du *clicktivisme*, du *hacktivisme*, du *slacktivisme* ou de l'*artivisme*. Et l'on sait qu'un mot ainsi trituré peut perdre de sa consistance, certes, mais qu'il gagne par contre en visibilité, voire en indispensabilité ! Je reviendrai plus loin sur ces nouveaux concepts.

L'activiste politique...

... est un vrai pilier des sites, dossiers et autres forums sociétaux ! Il a fait et fait encore les beaux jours des rédactions, qui sont cependant loin de s'accorder sur le personnage.

Dans son article « Activisme politique », l'encyclopédie en ligne *Wikipedia* adopte un discours chèvrechoutiste : « **L'activisme politique** désigne un engagement politique privilégiant l'action directe. C'est une forme de militantisme dont l'une des modalités *peut* être de braver la loi, s'agissant d'actions qui *peuvent*^[16] être considérées comme violentes. » L'activisme repose-t-il sur des actions légales ou illégales ? Pacifiques ou violentes ? Nous sommes là en pleine controverse, et c'est la nature même de l'activisme qui nous y mène. On dit souvent que le recours des militants à l'activisme politique s'explique par le manque de visibilité de certains groupes minoritaires qui ne peuvent accéder au pouvoir par le biais légal : « C'est l'usage de dernier recours », écrit *Wikipedia*. Qui ajoute que certains combinent les moyens d'action légaux et illégaux par pure stratégie politique, et les exemples donnés ne manquent pas de sel : « Les partis fasciste et nazi sont ainsi parvenus au pouvoir dans l'entre-deux-guerres par le dosage entre activisme et action légale. »

L'activisme politique serait-il un avatar du militantisme, qui évoluerait « vers des modes [de participation politique] non institutionnels ou alors illégaux et violents » ? Certains franchiraient aisément le pas, tel le président français Emmanuel Macron qui déclare lors d'une interview télévisée le 15 octobre 2017 sur TF1 : « Certains [salariés de l'entreprise GM&S, qu'il visite le 4 octobre] bloquent tout et se mêlent à des activistes... des activistes... VIOLENTS. »

Il me paraît imprudent de lier unilatéralement le militantisme à l'action légale et pacifiste, et l'activisme au geste illégal et violent, tout comme de taxer systématiquement celui-ci d'illégitime, et celui-là, de légitime. Il est tellement difficile de porter un jugement définitif en la matière que l'on rappellera ici une célèbre phrase du politologue Bernard Denni¹⁷ : « la légalité ou l'illégalité de l'action collective dépend moins du comportement des intervenants que de la réponse du pouvoir politique à cette action, voire à son projet. »¹⁸ Et ainsi la balle est renvoyée dans chaque camp !

Mais souvenons-nous que l'activisme politique est au cœur de la « démocratie participative », chère à quiconque tient à jouer pleinement son rôle de citoyen : ce concept, né dans les années 1960, s'est développé parallèlement à une réflexion sur les limites de la démocratie représentative et la frustration croissante des citoyens qui souhaitent avoir un plus grand impact sur les prises de décisions. Il leur fallait donc se faire entendre mieux que par la simple élection.

L'historien et sociologue Pierre Rosanvallon¹⁹ distingue trois aspects de l'implication du citoyen en matière politique, l'expression, l'implication et l'intervention : « La démocratie d'expression correspond à la prise de parole de la société, à la manifestation d'un sentiment collectif, à la formulation de jugements sur les gouvernants et leurs actions, ou encore à l'émission de revendications ; la démocratie d'implication englobe l'ensemble des moyens par lesquels les citoyens se concertent et se lient entre eux pour produire un monde commun ; la démocratie d'intervention est constituée quant à elle de toutes les formes d'action collective pour obtenir un résultat désiré. »²⁰ Et il semblerait que ces trois aspects ont crû et pris de l'importance au détriment de la « démocratie d'élection ».

L'action directe

Cédric Polère, docteur en sciences politiques, se plaît à rappeler que l'action directe fait partie de l'histoire depuis très longtemps : de la Révolution française à la chaîne humaine anti-nucléaire entre Tihange et Aix-la-Chapelle le 25 juin 2017, les manifestations politico-populaires témoignent encore et toujours de la volonté de certains citoyens d'entrer directement dans la gestion de notre société, comme s'il s'agissait de « ranime[r] la conception ancienne de la démocratie comme pouvoir direct des citoyens sur les orientations publiques. »²¹

L'activisme politique ne serait donc pas une pure création contemporaine, mais la poursuite d'une tradition récurrente : « L'action directe est une pratique et une théorie inventée par l'anarchosyndicalisme, syndicalisme révolutionnaire et antiétatiste, né de l'entrée massive des anarchistes dans le mouvement syndical à compter de la fin du 19^{ème} siècle. »²² Et il est vrai que les écrits d'hier – comme sous la plume du militant anarchiste Émile Pouget dans *L'action directe* de 1910 – rendent un son étonnamment actuel : « L'action directe, manifestation de la force et de la volonté ouvrières, se matérialise, suivant les circonstances et le milieu, par des actes qui peuvent être très anodins, comme aussi ils peuvent être très violents. C'est une question de nécessité, simplement. Il n'y a donc pas de forme spécifique d'action directe. L'action directe, c'est la force ouvrière en travail créateur : c'est la force accouchant du droit nouveau – faisant le droit social. »²³

Et il est bien vrai qu'aujourd'hui l'activisme est particulièrement vivant dans nos sociétés : que ce soit le DAL [Droit au Logement] et ses réquisitions d'immeubles, les organisations de chômeurs mettant sur pied des actions « transports gratuits » ou le refus de payer l'intégralité des factures d'électricité et de gaz prôné par AC²⁴ !, le « regain des mouvements anarchistes depuis 1995, [ou les] mouvements anti-globalisation en Italie et Espagne. »²⁵

On dirait bien que, loin de se déliter, la conscience politique des citoyens se développe vers des modes d'expression et d'action nouveaux, non conventionnels, comme si « [l]es formes d'action protestataires (manifestations, grèves, occupations, boycott) se banalisaient et devenaient une forme de participation politique directe, complémentaire des formes conventionnelles de la participation politique. »²⁶ Précisons encore qu'au fil du temps « de plus en plus d'actions militantes^[27] sont fondées sur la désobéissance civile »²⁸ : elles peuvent être portées par les mouvements des « sans » (papier, logement, emploi...), ou prendre des formes diverses tels les fauchages volontaires par des militants anti-OGM ou des actions de Greenpeace, dont celle qui a été menée récemment sur le site de Tihange afin de démontrer à quel point il était mal protégé et donc aisément accessible²⁹.

Le politologue Dominique Reynié³⁰ explique que la désobéissance civile devient aujourd'hui une vertu cardinale, « [m]ais si chacun s'arroge le droit de décider s'il va ou non respecter la loi, on affaiblit l'état de droit, et on peut tout valider. L'arrachage d'OGM comme des commandos anti-avortement. L'obéissance à l'autorité démocratique n'est pas une oppression, c'est une garantie. »³¹

L'action directe relève-t-elle ou non de la participation démocratique ?

Pour certains auteurs, les actions de protestation « fondées sur la transgression et souvent aussi sur la violence » ne peuvent en aucun cas être considérées comme relevant de la participation démocratique. Par contre, « les mouvements qui en appellent à l'action directe et à la désobéissance civile se basent sur une autre conception de la démocratie [...] : la désobéissance civile, pacifique, est de ce point de vue une manière citoyenne et légitime de compléter la loi, de la contourner, de la relativiser, ou de la contester. »³²

On parlera donc plutôt de *participation politique*, et non de *participation démocratique*, et on en viendra assez naturellement à évoquer « la légitimité ou non, en démocratie, de mettre en cause l'autorité de la loi ». Mais qu'elles soient démocratiques ou politiques, les manifestations sont généralement motivées par le « besoin croissant d'interpellation directe du politique »³³ parce que les réponses de ce dernier aux problèmes spécifiques posés semblent le plus souvent décalées, inappropriées, voire... inexistantes aux yeux des activistes en demande de progrès et de justice sociale et environnementale. Cédric Polère rappelle au passage que « [c]ette interpellation directe du politique n'inverse cependant pas la hiérarchie des circuits de légitimation, puisqu'on voit bien que la manifestation cherche à influencer les élus, ou les élections, qui restent centraux dans les processus de décision. »³⁴

Il n'empêche, les NMS (nouveaux mouvements sociaux) se démarquent des « mobilisations défensives » en ce sens que leurs enjeux ne visent pas à préserver des droits conquis ou promérités, mais à obtenir ce qui est fondamentalement juste à leurs yeux : l'accès au logement, à l'emploi, la lutte contre la précarité, la proclamation des revendications pacifistes, féministes, le soutien aux mouvements LGBT³⁵... Cet « idéalisme pragmatique » se caractérise par une nette hétérogénéité, une « forte capacité de mobilisation » et l'action directe comme principe fédérateur qui permet d'aller jusqu'à la « mobilisation transnationale » – tel le mouvement altermondialiste.

Action directe et violence

Si la majorité de « la participation politique par l'action directe » témoigne d'un souci de non-violence (marches, *sit-in*, *die-in*³⁶, chaînes humaines...), une minorité adopte néanmoins la violence comme mode d'action prioritaire : destruction de biens publics ou privés, attaque des forces de l'ordre, dégradation de banques ou d'enseignes commerciales.

Pour Cédric Polère, « il n'y pas de manifestation “anti-mondialisation” sans son lot de groupements qui ont recours à la force » : et de mentionner les « Black Blocks », ainsi nommés par la police allemande en 1980, qui s'illustrent depuis leur origine par des actions musclées et collectives. Pour former un Black Block, il suffit d'arriver à une manifestation vêtu et masqué de noir : les activistes se reconnaissent ainsi et constituent immédiatement un contingent dont les membres sont bien difficiles à identifier par la police, mais dont la « visibilité médiatique » est très grande. « Les Black Blocks justifient le recours à la force : selon eux, les moyens pacifistes sont trop limités et font le jeu du pouvoir. »³⁷

Faut-il préciser que pour les autorités ces actions violentes sont totalement antidémocratiques, et donc sujettes à répression ?

L'activisme en ligne

Sommes-nous plus sensibles, plus engagés, plus mobilisés depuis qu'Internet et les réseaux sociaux, bien que largement décriés, nous ont ouvert tout grand les portes du monde et de l'information ? Bien sûr, il faut être circonspect, non, il ne faut pas abandonner tout esprit critique : on le sait, même s'il nous arrive encore de nous comporter en victime consentante de la surinformation ou des légendes urbaines véhiculées par le Web.

La question que nous allons donc nous poser est simple : Internet donne-t-il le jour à de nouveaux activistes ? Les activistes du Net peuvent-ils être vus comme le nouvel avatar du bon vieux militant de terrain ?

Le débat agite chercheurs et journalistes depuis le début du XXI^e siècle, d'aucuns voyant dans le Net le nouveau moteur impulsant une nouvelle militance, d'autres au contraire dénonçant la vanité de cette illusion.

En 2010, le journaliste et écrivain Malcolm Gladwell distingue le « vrai » militantisme de terrain du « cyberactivisme mou », le premier reposant sur des liens sociaux forts, le second sur des « maillons lâches » issus des réseaux sociaux.

Autrement dit, la cohésion créée par Internet ne serait qu'un leurre qui nous empêcherait d'opérer le nécessaire *distin-guo* entre le « like » et l'engagement profond. Et Gladwell avait conclu : « La révolution ne passera pas par Twitter. »

Le chercheur américain Eugueny Morozov³⁸, qui n'hésite pas à évoquer la « cyberutopie », est tout aussi sceptique : « c'est le chômage et la situation économique et sociale du pays qui poussent les gens à descendre dans la rue. Pas les réseaux sociaux. »³⁹ Que le pouvoir peut en outre contrôler ! Et il constate que certaines sociétés autoritaires ont prospéré en usant de « la surveillance globalisée et automatisée que permet le réseau des réseaux. »

Les auteurs pessimistes quant aux réelles possibilités d'Internet n'hésitent d'ailleurs pas à nommer « slacktivism », contraction de *slacker* (fainéant) et d'*activisme*, le type d'engagement qui consiste à « liker » ou encore à pratiquer le « militantisme post-it » que j'évoquais dans une précédente analyse⁴⁰.

Plus positif, le journaliste Cory Doctorow⁴¹ estime que le début de bien des militantismes a souvent été très discret avant de prendre de l'ampleur ! Les sottises du Net ne l'empêchent pas de constituer malgré tout un solide canal d'information et de réflexion. De plus, il permet aux activistes, militants et autres dissidents, aux moyens souvent chiches, de s'organiser plus rapidement et plus facilement⁴².

En fait, l'enjeu réel n'est pas exprimé dans les vaticinations⁴³ des critiques : il reposerait plutôt sur l'urgence d'ouvrir le Web, les logiciels et les appareils. Autrement dit, de permettre réellement aux internautes d'accéder aux logiciels et matériels libres qui leur garantiraient un espace, et donc une liberté d'expression, nettement mieux sécurisés : « Nous devons ouvrir l'Internet mobile, qui – reposant sur des réseaux et des appareils fermés – est plus propice à la surveillance et au contrôle que l'Internet filaire^[44]. Nous devons nous battre contre les manœuvres – menées par les entreprises du divertissement et les géants de l'informatique comme Apple et Microsoft – consistant à concevoir des machines dont le fonctionnement est secret et échappe au consentement de leur propriétaire, au prétexte de protéger le copyright. »⁴⁵

L'opinion se répand selon laquelle l'activisme numérique ne s'oppose pas à l'activisme et au militantisme traditionnels, mais vient plutôt les compléter, voire les « démultiplier ». Et il n'est pas lui non plus sans risque : des blogueurs activistes et résistants paient parfois de leur liberté, voire de leur vie, la liberté de penser et d'écrire qu'ils revendiquent et dont ils usent. Ainsi, Madou Kanté au Mali, blessé par balles dans sa voiture ; Muzaffar « Muju » Naem, Hani Amir, Dr. Azra Naseem et Aishath Velezinee, Maldiviens en exil et menacés de poursuites par contumace ; Nguyen Chi Tuyen, Nguyen Thi Thai Lai, La Viet Dung, Nguyen Van Thanh, Tran Thi Nga, Dinh Quang Tuyen et Le Dinh Luong au Vietnam, passés à tabac et menacés de mort... plus tant d'autres qu'il serait, hélas !, fastidieux d'énumérer ici. Les récents événements nous l'ont montré, et le site de Reporters Sans Frontières l'illustre chaque jour.

Le cyberactivisme n'est probablement pas le remède unique contre la dictature et la terreur, pas plus qu'il ne présente un front uni et homogène : il peut aussi s'appuyer sur des modes d'action illégaux, voire criminels aux yeux de certains. Ainsi, le *hacktivism*, « contraction de hacker et d'activisme » désigne « une forme de militantisme utilisant des compétences du piratage informatique dans le but de favoriser des changements politiques ou sociétaux. »⁴⁶ Mais certains n'hésitent pas à lui préférer le terme *cyberterrorisme* ! Il est donc assez difficile d'établir nettement les limites de l'acception du terme, d'autant que les dictionnaires classiques ne s'en sont pas encore occupés.

Le hacktivismisme n'est pas né d'hier. Selon la journaliste Anne-Katell Mousset : « Le début des années 90 voit arriver [...] les “*désobéissances électroniques*”. La technique : endommager les systèmes de communication. [...] Au début, pas de web, mais des attaques via le fax ou le téléphone. Des “*fax jams*” contre l'Institut national de santé américain (NIH) ou des “*phone zapping*” : Act Up^[47] (déjà !) organise un plateau téléphonique fonctionnant 24h sur 24, 7 jours sur 7 pour saturer les lignes téléphoniques d'une chaîne de magasins qui a stoppé la vente de préservatifs. »⁴⁸

L'un des premiers hacktivistes parmi les plus... actifs est Ricardo Dominguez, artiste américain et professeur à l'Université de Californie San Diego. Adeptes du *phone zapping*, créateur du *net flood*⁴⁹, il s'est également illustré par la conception du *transborder immigrant tool*, « un outil pour téléphone portable qui aide les immigrants illégaux mexicains à passer aux États-Unis sans encombre. » !

Pour terminer par un sourire

Loin de tous les slacktivistes et autres clicktivistes vaguement méprisants que certains ont attribué à leurs contemporains moins dynamiques, il existe une autre espèce d'activistes qui organisent la contestation d'une situation politique ou sociale « par la proposition d'une action collective — et non par l'adoption d'un texte —, l'humour, la dérision, l'absence de ligne politique “serrée”, l'accessibilité de la démarche et son ouverture au plus grand nombre, la brièveté des engagements proposés, la gratuité, et la conviction que la multiplication des victoires symboliques sur l'ordre établi changera les gens, donc la société. Ces actions font en effet la part belle à l'art et à l'humour. Le terme “*artistes*” (artistes + activistes) a été inventé à point nommé pour désigner l'utilisation des ressources de l'imagination, de l'art et de l'humour pour avancer de nouvelles formes d'expression politique, au travers desquelles émergent notamment des artistes ou des animateurs qui mettent en scène la parole et la vie des habitants. »⁵⁰

Et s'il fallait conclure ?

Loin de s'opposer ou d'entrer en conflit, il serait bon que le militant ouvre les bras à l'activiste, car, si tous les militants ne peuvent se reconnaître dans les activistes, tout activiste est par contre militant⁵¹ ! Visages multiples, causes variées, tons divers, modalités nombreuses, certes. Mais un refus commun d'accepter le fait ou l'opinion imposés dans lesquels on ne se reconnaît pas ou qui crient à l'injustice. Même s'il nous faut composer avec la vague certitude que le militant est un pacifiste, alors que l'activiste peut aussi se révéler terroriste. Mais n'est-ce pas là une autre histoire ?

Pour citer cet article

Anne-Martine Henkens, « *Activiste ou militant ?* », Analyse de l'IHOES, n° 182, 29 décembre 2017, [En ligne] http://www.ihoes.be/PDF/IHOES_Analyse182.pdf.

Notes

¹ Romaniste, A.-M. Henkens est entre autres membres du groupe de « Collecteurs de mémoire orale » sur les thèmes de la militance et de l'engagement, initié par l'IHOES depuis décembre 2016.

² Voir : Anne-Martine HENKENS, « *Militance VS militantisme* ou quand l'histoire des mots raconte l'histoire des choses », Analyse de l'IHOES, n° 169, 12 juin 2017, [En ligne] http://www.ihoes.be/PDF/IHOES_Analyse169.pdf.

³ Le Centre Socialiste d'Éducation Permanente, à la fois reconnu comme Centre de formations pour adultes et Centre d'insertion socioprofessionnelle (<http://www.cesep.be>).

⁴ Jean-Luc MANISE, *De l'activisme numérique au militantisme de terrain : les nouvelles formes d'engagement*, Étude 2012 du CESEP, [En ligne] <https://www.cesep.be/PDF/ETUDES/ENJEUX/activisme.pdf>.

⁵ Chacun peut jouer avec les mots, s'il le souhaite ! Je prétends donc que le *synonymisme* est l'attitude qui consiste à employer certains termes de façon indifférenciée, tantôt l'un tantôt l'autre, sans paraître se soucier de leurs acceptions précises et respectives.

⁶ Voir note 2.

⁷ CNRTL, et plus précisément : <http://www.cnrtl.fr/definition/militantes>.

⁸ CNRTL et plus précisément : <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/activiste>.

- ⁹ Blog d'Alain DUBOIS, « Militants ou activistes ? », sur le site de *Mediapart*, 15 mars 2015, [En ligne] <https://blogs.mediapart.fr/alaindubois/blog/150315/militants-ou-activistes>.
- ¹⁰ « Les Forces françaises de l'intérieur (FFI) sont le résultat de la fusion, au 1^{er} février 1944, des principaux groupements militaires de la Résistance intérieure française qui s'étaient constitués dans la France occupée. » (d'après *Wikipédia*).
- ¹¹ Blog d'Alain DUBOIS, *o.c.*
- ¹² *Ibidem*.
- ¹³ *Ibidem*.
- ¹⁴ En référence à la langue de Molière, Jean-Baptiste Poquelin.
- ¹⁵ Blog d'Alain DUBOIS, *o.c.*
- ¹⁶ C'est moi qui souligne.
- ¹⁷ Professeur à l'Institut des Études Politiques (IEP) de Grenoble.
- ¹⁸ Bernard DENNI, *Participation politique et démocratie*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1986. Cité d'après *Wikipedia*, article « activisme politique ».
- ¹⁹ Historien et sociologue français, professeur au Collège de France.
- ²⁰ Pierre ROSANVALLON, *La contre-démocratie : la politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil, 2006, p. 26. Cité d'après Cédric POLÈRE, « L'action directe : extension des modes de participation politique, ou menace pour la démocratie ? », in *Millénaire3 : le Centre Ressources Prospectives du Grand Lyon*, juin 2007, p. 2, [En ligne] http://www.millenaire3.com/content/download/1381/19313/version/1/file/action_directe.pdf.
- ²¹ Cédric POLÈRE, *o.c.*, p. 3.
- ²² Cédric POLÈRE, *o.c.*, p. 4.
- ²³ Émile POUGET, *L'Action directe*, 1910, éditions CNT-AIT. Cité par Cédric POLÈRE, *o.c.*
- ²⁴ « Agir ensemble contre le chômage, une organisation de défense des chômeurs », selon *Wikipédia*.
- ²⁵ Isabelle SOMMIER, *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion, 2003. Cité d'après Cédric POLÈRE, *o.c.* Isabelle Sommier est professeur de sociologie au Département de science politique de l'Université Paris 1.
- ²⁶ Cédric POLÈRE, *o.c.*, p. 6.
- ²⁷ Expression de Cédric Polère qui ne répond guère à mon interrogation initiale !
- ²⁸ Cédric POLÈRE, *o.c.*, p. 6.
- ²⁹ Le 7 décembre 2017, la RTBF programmait un numéro de « Questions à la Une » consacré à la sécurité des sites nucléaires (*Sécurité nucléaire, le grand mensonge ?*). On y voyait entre autres des activistes de Greenpeace s'introduisant dans le site protégé et allumant un – petit - feu d'artifice au pied d'une piscine de refroidissement sans que les policiers puissent intervenir.
- ³⁰ Politologue à l'Institut des Études Politiques de Paris.
- ³¹ Dominique REYNIÉ, « La crise démocratique de l'obéissance », in Pascal PERRINEAU (dir), *Le désenchantement démocratique*, Éd. de l'Aube, 2003. Cité d'après Éric POLÈRE, *o.c.*, p. 7.
- ³² *Ibidem*.
- ³³ Cédric POLÈRE, *o.c.*, p. 8.
- ³⁴ *Ibidem*.
- ³⁵ Lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres.
- ³⁶ Le *die-in* consiste à se coucher au sol afin de figurer le corps d'une victime du fait que l'on dénonce.
- ³⁷ Cédric POLÈRE, *o.c.*, p. 12.
- ³⁸ Chercheur américain d'origine biélorusse, écrivain spécialiste des implications politiques et sociales du progrès technologique et du numérique (d'après *Wikipedia*).
- ³⁹ Evgeny MOROZOV, *The Net Delusion: The Dark Side of Internet Freedom*, Editions Paperback, 2012. Cité d'après Jean-Luc MANISE, *o.c.* Voir note 2.
- ⁴⁰ A.-M. HENKENS, Analyse de l'IHOES n° 169, *o.c.*, p. 5.
- ⁴¹ Blogueur, journaliste et auteur de science-fiction canado-britannique (d'après *Wikipédia*).
- ⁴² D'après Jean-Luc MANISE. Voir note 2.
- ⁴³ Terme péjoratif désignant les prédictions prétentieuses que d'aucuns s'autorisent.
- ⁴⁴ On entend par « Internet filaire » la connexion qui s'opère via un câble allant du modem à l'ordinateur. Cette connexion est réputée plus sécurisée que l'Internet mobile, le Wifi, dont les données transitent via des réseaux dont la surveillance et le piratage sont plus commodes pour les mal intentionnés.
- ⁴⁵ Jean-Luc MANISE, *o.c.*, p. 18-19.
- ⁴⁶ D'après *Wikipédia*.
- ⁴⁷ ACT UP (AIDS Coalition to Unleash Power) est une association internationale de lutte contre le sida créé par Larry Kramer en juin 1987 au Lesbian, Gay, Bisexual & Transgender Community Center de New York.
- ⁴⁸ Voir Anne-Katell MOUSSET, « Petite histoire du Web militantisme et de l'hacktivisme », sur le site *Les Inrockuptibles*, 16 avril 2016, [En ligne] <http://www.lesinrocks.com/2010/04/16/web/petite-histoire-du-web-militantisme-et-de-lhacktivisme-1131641/>.
- ⁴⁹ Littéralement, « inondation du web » : saturation volontaire d'un ou plusieurs sites par des internautes organisés.
- ⁵⁰ Cédric POLÈRE, *o.c.*, p. 10.
- ⁵¹ Tel que définit en début d'analyse.